

Plusieurs quartiers de la capitale déjà soumis à des restrictions

Coupures d'eau fréquentes, spectre de la soif en vue

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Match amical/Tunisie-Algérie demain soir

Les Verts pour dépasser la Côte d'Ivoire

Page 15

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5396 - Jeudi 10 juin 2021 - Prix : 10 DA

Silence électoral après trois semaines de campagne

Vers des législatives à plusieurs inconnues

Page 3

Direction générale de Sonatrach

Signature de la convention collective du secteur des hydrocarbures

Page 16

37 décès et 1 500 blessés en une semaine

Un début d'été meurtrier sur nos routes

Page 2

A son centième anniversaire



Une exposition en hommage à Bachir Yellès

Page 7

Kherrata / Béjaïa

Arrestation d'un fonctionnaire pour corruption

Page 16

Covid-19

Afflux sur les chapiteaux dédiés à la vaccination

● L'Algérie a passé commande de 30 millions de doses de vaccin



Ph/E. Soraya/J.-A.

Dès l'installation, dimanche dernier, des chapiteaux dédiés à la vaccination contre la pandémie de Covid-19, les citoyens affluent de partout. Certains se jettent directement à l'eau, d'autres se renseignent mais finissent par se faire vacciner, suite aux explications du personnel médical et la facilitation de l'opération de vaccination en elle-même. Page 2

Oum El Bouaghi

Protestation des pharmaciens contre les agressions

Page 4

Covid-19

Afflux sur les chapiteaux dédiés à la vaccination

■ Dès l'installation, dimanche dernier, des chapiteaux dédiés à la vaccination contre la pandémie de Covid-19, les citoyens affluent de partout. Certains se jettent directement à l'eau, d'autres se renseignent mais finissent par se faire vacciner, suite aux explications du personnel médical et la facilitation de l'opération de vaccination en elle-même.

Par Thinhinene Khouchi

Le lancement de la vaccination de masse s'avère être une aubaine pour les citoyens qui attendaient depuis un moment leur

Covid-19 L'Algérie a passé commande de 30 millions de doses de vaccin

UNE COMMANDE

d'acquisition de 30 millions de doses de vaccin anti-Covid-19 a été passée avec plusieurs fournisseurs dans le cadre d'un achat bilatéral, a affirmé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, P' Abderrahmane Benbouzid, dans un entretien paru hier dans le journal «Liberté». Le ministre de la Santé a précisé que deux commandes de 15 millions de doses chacune ont été passées «dans le cadre d'achat bilatéral», soit 30 millions de doses qui «nous seront livrées», a-t-il affirmé dans le même entretien. Il a ajouté également que l'Algérie réceptionnera un quota de 700 000 unités de Sputnik V restant dans «le cadre du contrat de 1 million de doses signé avec le partenaire russe». Concernant le dispositif Covax, M. Benbouzid a tenu à souligner qu'il y aura encore des quantités de vaccin à réceptionner, affirmant qu'initialement un quota oscillant «entre 12 et 16 millions de doses dont beaucoup d'AstraZeneca» était prévu. «Nous avons espoir qu'on obtiendra très rapidement les quotas promis. On attend pour les prochains jours une cargaison de 1.4 million dans le cadre de Covax», a-t-il rassuré.

Evoquant la campagne de vaccination de masse qui vient d'être lancée à travers le pays, P' Benbouzid a souligné que «pour réussir une opération de telle envergure, nous avons renforcé le dispositif mis en place au lendemain de la validation de la stratégie d'immunisation des Algériens contre le coronavirus». Le ministre a ajouté que la vaccination «n'empêche pas la propagation du virus», mais «l'antidote est là pour empêcher les formes graves et les hospitalisations», considérant que «si on vaccine 60 % de la population, ce seront 17 millions d'Algériens concernés, alors que 70 % représentent 20 millions d'Algériens».

Il a signalé que certains pays se satisfont du taux de 50 % de la population globale.

T. K.

pour se faire vacciner. En effet, depuis dimanche dernier, les chapiteaux dédiés à la vaccination contre la pandémie de coronavirus, installés dans quelques wilayas du pays, à savoir Alger, Oran, Blida, Djelfa, Sétif, Sidi Bel-Abbès et Tébessa pour une première phase, sont peuplés de monde. Pour Abdelkader, un retraité rencontré dans un chapiteau au niveau d'El Kettani, à Bab El Oued, attendant son tour pour se faire vacciner, «cela fait des semaines que j'attends, mais rien de nouveau. Heureusement qu'ils ont installé ces chapiteaux de vaccination, c'est proche, facile et sans rendez-vous». Et de préciser : «Ils demandent juste la carte d'identité et posent quelques questions sur votre santé. Après cela, vous attendez votre tour». Il ajoutera qu'il voulait se faire vacciner dès le premier jour de l'installation des chapiteaux à Bab El Oued, «mais vu l'afflux qu'il y avait, j'ai préféré attendre et repasser deux jours après pour qu'il y est moins de monde. Apparemment, il y en a toujours autant». Même affluence au niveau de la Place du 1^{er} Mai (ex-Champ de manœuvres), dans la commune de Sidi M'hamed, où des chapiteaux ont également été installés juste à proximité du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha-Pacha. Les citoyens, notamment ceux atteints de maladies chroniques et les personnes âgées, viennent de partout pour se faire vacciner. Dans le chapiteau où les citoyens attendaient leur tour, d'ailleurs bondé, on ne parlait que du vaccin et de ses effets secondaires, avons-nous constaté. Certains racontaient leur expérience concernant l'inscription sur la plateforme numérique qui n'a finalement pas abouti. «Je

me suis inscrite sur la plateforme numérique pour me faire vacciner et j'ai attendu plus d'un mois pour qu'on me contacte par téléphone. Mais à ce jour, aucun rendez-vous ne m'a été accordé», nous confie une dame âgée venue se faire, elle et son mari, vacciner. Devant ces chapiteaux, certains sont curieux, demandant quel vaccin est administré. «On dit que le vaccin chinois Sinovac est le meilleur !», nous dira un monsieur âgé d'une soixantaine d'années qui attendait une confirmation de notre part. Ce dernier a fini par se décider à se faire vacciner après les explications du personnel médical qui lui a assuré que «les anticoronavirus disponibles sont ceux qui ont été récemment réceptionnés par l'Algérie, à savoir le chinois Sinovac et l'anglo-suédois AstraZeneca, les deux efficaces». En outre, il est à noter qu'en attendant l'élargissement de cette opération de vaccination de masse à d'autres communes et wilayas (20 wilayas en tout) dans les prochains jours, au niveau de la structure mise sur pied à El Kettani plus de 200 personnes se sont vu administrer l'anti-Covid-19 le premier jour (dimanche) et plus de 300 le deuxième jour (lundi), la majorité étant des malades chroniques et des personnes âgées. Par ailleurs, selon le personnel médical rencontré au niveau de ces chapiteaux, «pour recevoir l'anti-Covid-19, il ne faut pas être malade, sous traitement ou avoir une fièvre ou des symptômes grippaux, par exemple, comme pour tout autre vaccin d'ailleurs». Pour ceux qui ont déjà contracté la maladie de Covid-19, il faut en avoir été guéri pendant au moins les «trois mois précédents». Enfin, il est à rappeler que lors du lancement de



Ph.E. Soraya/J.-A.

cette opération, le directeur général de la prévention au ministère de la Santé et porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie, Djamel Fourar, avait annoncé la réception, d'ici fin juin, de 5 millions de doses de vaccins et une importante quantité au mois de juillet. Selon lui, ces sites de vaccination de proximité vont permettre de renforcer la couverture vaccinale, précisant que tout a été mobilisé pour assurer le bon déroulement de cette opération et soulignant la demande importante de la part des citoyens pour la vaccination contre le Covid-19. Il dira que les personnes qui sont inscrites au niveau de la plateforme de minis-

tère de la Santé peuvent se faire vacciner sur ces lieux, au même titre que les personnes qui ne sont pas inscrites. «Les citoyens qui veulent se faire vacciner devraient effectuer une consultation pré-vaccination et soumis à un interrogatoire pour connaître si leur état de santé leur permet de se faire vacciner», a-t-il expliqué, précisant que toute personne vaccinée doit rester une demi-heure sous surveillance. Les personnes qui ont bénéficié de la première dose de vaccin seront inscrites sur une liste pour être par la suite rappelés afin de recevoir un mois après la deuxième dose du vaccin «AstraZeneca» et 6 semaines pour «Sinovac».

T. K.

Bilan des dernières 24 heures 325

Virus : 387 nouveaux cas et 7 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 7 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit trois cas de moins qu'hier (10), portant à 3 544 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 387 cas, soit 23 cas de plus par rapport au bilan d'hier (364), pour atteindre, au total, 132 034 cas confirmés.

R. N.

37 décès et 1 500 blessés en une semaine

Un début d'été meurtrier sur nos routes

Les taux des accidents routiers ont atteint leur paroxysme en ce début d'été. En effet, nos routes sont de plus en plus meurtrières, tuant hommes, femmes et enfants. Force est de constater que depuis quelques années, le nombre d'accidents de la route en Algérie a carrément explosé. En dépit des campagnes de sensibilisation entreprises en vue d'arrêter l'hémorragie sur nos routes, ou du moins atténuer le phénomène, on constate, toujours, une constante recrudescence. Un triste constat que la semaine écoulée a largement renforcé en accusant un taux de mortalité de 37 personnes et 1 514 autres blessées dans plusieurs accidents survenus à travers le territoire national, a indiqué, hier, un communiqué des services de la Protection civile. Le bilan le plus

lourd, ajoute la même source, a été enregistré au niveau de la wilaya de Tébessa, où 5 personnes sont décédées et 35 autres blessées. La situation empire de plus en plus et l'indiscipline des conducteurs reste la principale cause du fléau, outre l'état des véhicules, la négligence des piétons et l'état des routes. Des chiffres alarmants qui ne cessent d'augmenter ces dernières années, essentiellement en raison du comportement des conducteurs. Le code de la route n'est pour ainsi dire plus du tout respecté par un grand nombre de piétons et conducteurs, ce qui a donné lieu à des résultats dramatiques. Le nombre de morts ne baissera significativement et durablement que le jour où le gouvernement prendra enfin conscience que la sécurité routière repose sur trois principes indissociables : un

automobiliste raisonnable, un véhicule en bon état et une route bien entretenue. L'incivisme des conducteurs est à pointer du doigt : le non-respect du code de la route est devenu monnaie courante, les feux rouges dans les périmètres urbains ne servent plus à rien, les panneaux de signalisation sont devenus inutilisables. Malgré les appels à la vigilance lancés à travers les différents canaux de communications, la route reste meurtrière. Par ailleurs, quatre personnes ont trouvé la mort dans une collision entre un camion semi-remorque et un véhicule touristique, survenue hier à Djelfa, a-t-on appris auprès des services locaux de la Protection civile. Selon le chargé de communication de la direction de wilaya de ce corps constitué, le lieutenant Abderrahmane Khadher, les éléments de l'unité secondaire de

la Protection civile de la commune de Charef (50 km à l'est de la wilaya), appuyés par ceux des unités secondaire et principale de Djelfa, sont intervenues, suite à une collision frontale entre un camion semi-remorque et un véhicule touristique, sur l'axe de la RN 46 traversant le lieu-dit «Chaabab Ben Kerboue». L'accident a causé la mort de quatre personnes, toutes de sexe masculin et âgées entre 30 et 50 ans, selon la même source, qui a signalé que les éléments de la Protection civile ont procédé à la désincarcération des dépouilles des victimes, bloquées à l'intérieur du véhicule, a-t-on ajouté de même source. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Meriem Benchaoua

Plusieurs quartiers de la capitale déjà soumis à des restrictions

Coupsures d'eau fréquentes, spectre de la soif en vue

■ Alors que le ministre des Ressources en eau avait assuré que l'alimentation en eau potable sera régulière et pas perturbée, les coupures par surprise du précieux liquide sont devenues récurrentes et aléatoires. Plusieurs quartiers de la capitale sont déjà soumis à des restrictions draconiennes.

Ph.D. R.

COUPURE D'EAU



Par Louisa Ait Ramdane

Les habitants de la capitale, notamment à Ain Naadja (Gué de Constantine), Ain Benian, Draria, El Achour, Cheraga, Alger-Centre... souffrent, depuis quelque temps, de perturbations récurrentes en matière d'alimentation en eau potable. L'eau est rationnée d'ores et déjà dans ces communes. Elles sont privées d'eau une partie de la journée et même durant toute la soirée.

Des habitants du Télémy

relèvent que la journée la pression est insuffisante et la nuit l'eau est coupée. Idem pour les communes de Ain Naadja et Ain Benian. Les habitants assurent que l'alimentation en eau potable est perturbée depuis plusieurs mois. «À Ain Benian, les coupures d'eau se font à partir de 18h depuis plus d'un mois. On n'en connaît pas encore les causes. C'est infernal !», s'offusque une jeune femme résidant dans la même commune.

La rationalisation de la distribution de l'eau potable dans la capitale, démentie par le ministre

des Ressources en eau, est consolidée et appliquée. La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) semble appliquer son programme de rationnement d'une manière aléatoire et anarchique.

Sur le site électronique de la Seaal, il n'y a aucune explication pour informer les citoyens sur ces coupures répétitives et inopinées. Même les agents du centre d'appel de la Seaal ne savent plus comment expliquer ces restrictions anarchiques. Les seuls arguments qu'ils avancent ont trait soit à des travaux de

maintenances, soit une baisse de la pression. Le rationnement semble être une option privilégiée par les autorités pour les mois à venir. Des responsables du secteur évoquent surtout une opération de rationnement de la ressource qui touche plusieurs quartiers d'Alger et touchera d'autres communes de la capitale en raison de la pénurie de la ressource. La couleur est annoncée. L'Algérienne des eaux (ADE) a dévoilé le mois passé ses mesures d'urgence décidées pour faire face au stress hydrique, et ce, en raison du tarissement de la réserve des barrages à un taux moyen de remplissage national de 44 %, jusqu'à fin mars. Selon son directeur général, Hussein Zair, le stress hydrique impose une nouvelle politique de distribution de l'eau consistant en la réduction des plages horaires de distribution de l'eau. Malgré les usines de dessalement de l'eau de mer et l'eau souterraine, le DG de l'ADE a estimé que cela n'est toujours pas suffisant et l'on doit passer à une démarche économique de l'eau pour ne pas dire «programme de rationalisation de l'eau». Pour contrecarrer cette crise, l'ADE décide une réduction des plages horaires de distribution.

Dans le détail, il a déclaré qu'actuellement cette plage horaire de distribution de l'eau, qui est de 10 à 18 heures, va être réduite et ramenée d'abord entre 6 heures à 2 heures. Toutefois, dans certains cas, précise-t-il, surtout là où l'eau manquante n'est pas compensée par ailleurs, on va passer inévitablement à un jour sur deux.

L. A. R.

Eau Mise en service de 70 forages au premier semestre

Les efforts menés par le secteur des Ressources en eau durant le premier semestre 2021 pour le renforcement de l'alimentation en eau potable en vue de faire face à la crise qui sévit par le manque de précipitation et de répondre aux besoins croissants des citoyens ont été couronnés par la mise en service de 70 forages d'un débit de 81 000 m³/jour, a indiqué, hier, le ministère des Ressources en Eau. Selon un bilan d'activité du premier semestre 2021 réalisé par le ministère, 13 autres projets d'alimentation en eau potable (AEP) connaissent un «bon rythme d'avancement», précisant que leur réception interviendra avant le 30 juin en cours.

L'impact de l'ensemble de ces réalisations va contribuer à améliorer la desserte de l'eau potable au profit d'une population de près de 5 millions d'habitants durant la saison estivale, a fait savoir la même source.

S'agissant du volume des réserves des 80 barrages à travers le territoire national, il a atteint à fin mai dernier les 3 380 millions de m³, alors qu'il était de 3 357 hm³ en janvier. Selon le ministère, les barrages du pays disposent d'une capacité globale de 7 744 millions m³. Quant aux ressources en eau souterraines, elles sont constituées de 26 152 forages permettant d'assurer une production de 951 hm³/an.

Faisant état d'un «déficit hydrique» résultant des effets du dérèglement des conditions climatiques, le ministre des Ressources en eau a expliqué que les derniers épisodes pluviométriques enregistrés se sont traduits par des apports en eau «assez confortables» pour l'Est du pays, avec un taux de remplissage des barrages qui a atteint les 70 % pour cette région. Par contre,

les régions de l'Ouest et Centre particulièrement du Grand Alger, elles, restent frappées par une insuffisance significative de la ressource superficielle, constituant à hauteur de 60 % comme la source sollicitée pour l'AEP. Concernant la mobilisation des ressources en eau non conventionnelles, dix grandes stations de dessalement de l'eau de mer et 26 stations de déminéralisation des eaux saumâtres ont permis de produire 1,6 million m³/j d'eau dessalée et 112 475 m³/j d'eau déminéralisée, a souligné le rapport. Pour prévenir des phénomènes d'inondations, il a été souligné que les bilans des opérations de curage et d'entretien des cours d'eau et des ouvrages d'évacuation des eaux pluviales, a atteint 497 699 avaloirs et regards, 1,448 664 km de collecteurs d'assainissement et plus de 529 000 km de tronçons d'oueds et de canaux d'eau pluviale.

Maya G.

Silence électoral après trois semaines de campagne

Vers des législatives à plusieurs inconnues

Après trois semaines de campagne, place au silence électoral en attendant le verdict de l'urne. Sans quota et sans argent sale, les prochaines législatives risquent de chambouler la carte politique nationale. Des observateurs écartent l'éventualité d'une majorité à la prochaine Assemblée et s'attendent à des surprises. Les partis les plus en vue, à savoir le FLN, le MSP et El Bina, croient, du moins dans leurs discours de campagne, en la possibilité de rafler la mise. Mais ce scénario demeure peu plausible, compte tenu de bien de données qui font que cette élection est à plusieurs inconnues. La forte participation des femmes, des jeunes et de candidats diplômés universitaires, sont des facteurs en mesures de changer les habitudes électorales de la popula-

tion. A cela s'ajoute la prédominance des listes indépendantes, une donne ouvertement critiquée par les partis, en raison du grand risque de voir des régions et localités entières pencher vers des candidats novices, mais ne traînant aucune casserole. Durant la campagne électorale, le plus dur pour les partis était justement de convaincre que la prochaine législature sera différente des autres et les futurs députés seront à la hauteur des attentes de la population. Les candidats indépendants n'ont d'ailleurs pas hésité à mettre à profit ce détail, promettant de leur côté une représentation digne et engagée. Au-delà des scénarios et des supputations, faut-il préciser que le discours électoral, les promesses et les engagements des uns et des autres seront, bon gré mal gré,

déterminants dans le choix de la liste à glisser dans l'urne. Les appareils de partis, leur longue expérience et leurs assiettes électorales ne sont pas à sous-estimer. D'ailleurs, l'on a bien remarqué durant la campagne électorale les capacités de mobilisation de certains partis et leur présence plutôt forte et soutenue sur les réseaux sociaux. Les indépendants, dans leur quasi-totalité, se sont contentés d'actions de proximité et de tentatives de se rendre visibles sur Facebook. Cependant, les enjeux demeurent autres et la course n'est pas que pour les sièges de députation. Des partis ont plutôt des visées sur le gouvernement, à travers leur famille ou courant politique. Les islamistes, annoncés victorieux par certains, devraient faire face à une concurrence des nationa-

listes, avec, à coup sûr, des jeux d'alliance qui s'annoncent après. En l'absence du FFS, du RCD et du Parti des travailleurs, l'on s'attend à une opposition inédite à la chambre basse du Parlement, qui sera constituée de groupes de partis et de candidats n'ayant pas pu avoir ou former une alliance majoritaire. Si les candidats aux élections législatives divergent sur bien de sujets, ils avaient toutefois pour point commun le souci de convaincre la population de participer en masse à cette joute électorale. Pour rappel, la campagne électorale pour les législatives du 12 juin prochain a vu la participation de 1 483 listes (646 listes présentées au titre d'un parti politique et 837 listes indépendantes). Les candidats en lice vont se disputer les 407 sièges de la neuvième législature.

Aomar Fekrache

Université de Mostaganem

Journée mondiale des océans : «Vie et moyens de subsistance»

■ L'évaluation et la valorisation des ressources marines littorales a fait l'objet, mardi, d'une journée d'étude au niveau de la salle de conférences de la bibliothèque centrale de l'Université Abdelhamid-Ibn-Badis.

Par Lotfi Abdelmadjid

Dans sa deuxième édition, la manifestation organisée par le laboratoire de la protection et de la valorisation des ressources marines littorales s'est déroulée sous slogan «L'océan : vie et moyens de subsistance». Célébré le 8 juin de chaque année, cet événement planétaire vise à rappeler le rôle des océans comme source de vie. Lors de cette manifestation scientifique, des conférences ont été données par des sommités de l'Université algérienne tels que les P^r Grimes Samir du Enssmal (Alger), D^r Bachouche Samir Cnrpa (Alger) et P^r Rouane Hassène Omar de l'Université d'Oran. En marge de la conférence, Karim Mezali, directeur de laboratoire et président du comité d'organisation, explique à la presse que le but de cette journée est de sensibiliser le grand public au rôle crucial

que jouent les océans. Cette journée d'étude à travers les thématiques retenues, dira-t-il, servira surtout à protéger cet espace naturel indispensable à la vie. Le président précisera que les objectifs d'une telle rencontre c'est d'abord approfondir les connaissances sur la biodiversité marine des côtes algériennes, d'une part, et encourager l'innovation dans la transformation industrielle durable des produits de la mer, d'autre part. Il ajoutera qu'un des objectifs axiaux c'est promouvoir les techniques de biotechnologie marine afin de développer une aquaculture durable. Etablir des relations scientifiques avec des spécialistes dans le secteur marin et océanographique reste un défi

majeur pour la préservation de l'environnement marin. Le Professeur Mustapha Belhakem, recteur de l'Université Abdelhamid-Ibn-Badis et président d'honneur de la journée d'étude, a expliqué que «les activités de l'être humain au sein d'une communauté peut avoir des effets positifs ou négatifs sur nos océans». Et de poursuivre : «Les ressources en eau sont limitées et nous ne disposons que des quantités existantes sur Terre. La protection de nos océans commence par celle de nos bassins hydrographiques, et là il faut compter sur l'homme pour assurer les nouvelles perspectives visant à approfondir la réflexion sur l'importance de l'eau qui justifie les raisons de lui



attacher une grande valeur». M. Belhakem dira finalement que «ce sujet mettra en avant, sans nul doute, nos richesses marines et les modes de leur préservation au profit de la vie humaine».

Il conclura en affirmant que «cette journée vise à mobiliser les populations sur un projet de gestion durable des océans afin de protéger leurs richesses». L. A.

Assemblée populaire nationale

De l'Assemblée constituante de 1962 à la 9^e législature

Les élections législatives du 12 juin prochain donneront lieu à une nouvelle Assemblée populaire nationale pour une 9^e législature de l'Algérie indépendante, depuis l'Assemblée constituante de 1962, en passant par le Conseil national de transition (CNT).

Le 20 septembre 1962, le peuple algérien a approuvé par voie référendaire l'Assemblée nationale constituante (ANC) qui avait pour mission de désigner un gouvernement provisoire, légiférer au nom du peuple et élaborer un projet de Constitution.

Composée de 196 députés issus du Front de libération nationale (FLN), l'ANC a été présidée par Ferhat Abbas qui présente sa démission en août 1963. Ce fut Hadj Ben Allah qui assura l'intérim avant d'être élu président le 1^{er} octobre de la même année.

Ben Allah sera, ensuite, réélu à la présidence de cette Assemblée constituée de 138

députés, le 7 octobre 1964, à l'issue des élections du 20 septembre 1964.

Le 8 mars 1977 a connu la naissance de la première Assemblée populaire nationale avec ses 273 députés, présidée par Rabah Bitat. Ce dernier détient le record de longévité au poste de président de l'APN. En effet, Bitat a été réélu pour la seconde fois pour le compte de la 2^e législature en février 1982 (285 députés), avant d'être réélu pour la troisième fois en février 1987 (295 députés). Cependant, il n'a pas assuré cette 3^e législature jusqu'à la fin du mandat, puisqu'il a présenté sa démission en octobre 1990. C'est Abdelaziz Belkhadem qui occupa le poste de vice-président à l'époque, qui le remplace jusqu'à sa dissolution le 4 janvier 1992.

Après l'arrêt du processus électoral, le pouvoir législatif a été assuré par le Conseil national de transition (CNT) qui a exercé une fonction législative

par ordonnance du 18 mai 1994 au 18 mai 1997.

Composé de 192 membres désignés, le CNT était dirigé par Abdelkader Bensalah, réélu, ensuite, à l'unanimité à la tête de la quatrième législature, composée de 380 députés, du 14 juin 1997 au 10 juin 2002.

Karim Younes lui succède avant de présenter sa démission le 3 juin 2004. Et c'est Amar Saâdani qui le remplace le 23 juin de la même année jusqu'en mai 2007, mois de l'élection de la sixième législature (2007-2012).

Comprenant 389 députés installés officiellement le 17 mai, la présidence de la chambre basse a été présidée par Abdelaziz Ziari, avant que Mohamed-Larbi Ould Khelifa ne lui succède à ce poste pour le compte de la septième législature (mais 2012-mai 2017).

Le nombre des députés a été revu à la hausse (462 parlementaires) appartenant notamment à de nouveaux partis politiques.

La dernière législative (8^e), issue du 4 mai 2017 a enregistré, quant à elle, trois présidents, à savoir Saïd Bouhadja, puis Mouad Bouchareb (octobre 2018) ensuite Slimane Chenine (juillet 2019), avant que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, n'annonce, le 18 février 2021, dans un discours à la Nation, la dissolution de l'APN et l'organisation d'élections législatives anticipées, répondant ainsi aux doléances du Hirak qui a appelé à la rupture avec l'ancien système et la dissolution de l'Assemblée.

La campagne électorale pour ces législatives comprenant 1 483 listes (646 listes présentées au titre d'un parti politique et 837 listes indépendantes) a été ouverte officiellement le 20 mai dernier, pour prendre fin mardi 8 mai à minuit.

Les candidats en lice devront se disputer, le 12 juin, les 407 sièges de la neuvième législature. Halim N.

Sidi Bel-Abbès Performances de l'Université Djillali-Liabes dans le classement Shanghai 2021

L'Université Djillali-Liabes de Sidi Bel-Abbès a enregistré des performances dans le classement mondial des domaines académiques, appelé classement de Shanghai, dans son édition de 2021, a indiqué, hier, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué.

L'université algérienne a ainsi été classée dans les domaines du Génie civil à la position 101 sur 150, du Génie mécanique à la position 201 sur 300 et des sciences des matériaux à la position 301 sur 400, a précisé le ministère, estimant que cela «traduit la qualité des travaux de recherche de nos chercheurs scientifiques».

Le ministère a également salué la politique nationale visant à encourager les chercheurs algériens à publier leurs travaux de recherche dans des revues scientifiques indexées dans des bases de données de référence mondiale, dans le but de les promouvoir vers l'excellence. Le classement de Shanghai est un classement académique des universités publié par l'Université Jiao Tong (Chine) depuis 2003.

Pour l'année 2021, ce classement a concerné des travaux de recherches universitaires dans 54 domaines, dont les sciences de la nature, l'ingénierie, les sciences médicales, les sciences de la vie et les sciences sociales.

Tahar F.

Oum El Bouaghi

Protestation des pharmaciens contre les agressions

Le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo) a observé mardi un mouvement de protestation dans la ville d'Aïn Kercha (Oum El-Bouaghi) pour dénoncer «les violences et les agressions que subissent les pharmaciens dans l'exercice de leurs fonctions», a-t-on appris d'un responsable syndical.

Dans une déclaration à l'APS, le président du Snapo, Messaoud Belambri, a précisé que ce mouvement de protestation auquel ont pris part des membres du bureau local et national du syndicat des pharmaciens d'Oum El Bouaghi et

d'autres wilayas, a été organisé devant une pharmacie de la ville d'Aïn Kercha par solidarité avec une pharmacienne, victime la semaine dernière d'une agression dont l'auteur exigeait de se faire délivrer illégalement des médicaments classés hallucinogènes. M. Belambri a également souligné que la personne qui a menacé la pharmacienne et agressé physiquement le personnel de cette officine a été déferée devant les instances judiciaires dans le cadre de cette affaire qu'il a considérée comme une «agression contre des collègues de la profession et une menace pour leur sécurité».

Le président du syndicat a, d'autre part, indiqué que l'organisation de ce mouvement de protestation vise à «attirer l'attention de l'opinion publique et des responsables sur les menaces et les agressions que subissent les pharmaciens et le danger réel auquel ils sont confrontés dans l'exercice de leurs fonctions».

«Ce mouvement de protestation vise également à revendiquer la protection des pharmaciens à travers le pays, aussi bien sur le plan sécuritaire que juridique», a souligné la même source.

De son côté, Hocine Adnane, pharmacien dans la ville d'Oum

El Bouaghi et secrétaire général du bureau de wilaya du Snapo, a expliqué que sa participation à ce mouvement de protestation vise à «exprimer notre solidarité avec la pharmacienne qui a été menacée et agressée au cours des derniers jours».

M. Adnane a ajouté que ses collègues protestataires et lui réclament d'«assurer la sécurité des pharmaciens en attendant la promulgation de lois définissant et contrôlant la liste des médicaments classés comme substances hallucinogènes, et protégeant également les pharmaciens de diverses agressions». Hania G.

Chlef

Un guichet de la finance islamique à la BADR

■ La Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) a lancé mardi soir le guichet de la finance islamique au niveau de son agence principale de Chlef.



Par Salem K.

Intervenant lors de la cérémonie d'inauguration de ce guichet, marquée par la remise symbolique du pre-

mier carnet d'épargne «isthmari fellah» (investissement paysan) à un des clients de la banque, le secrétaire général de la banque, Rachid El Metnani, a affirmé que le guichet de la finance isla-

mique sera généralisé, d'ici la fin du mois de septembre 2021, aux différentes agences de la BADR à travers le pays.

La mise en service du produit de la finance islamique s'inscrit

dans le cadre de la prise en charge des attentes des clients de cette institution bancaire visant à tirer profit de la formule bancaire islamique, a-t-il indiqué à l'APS.

La directrice du marketing et de la communication à la BADR, M^{me} KENZA Larbes, a fait état, de son côté, d'un programme, à court terme, permettant aux clients des agences principales implantées au niveau de 30 wilayas du pays de bénéficier, d'ici fin juin courant, des avantages et prestations des formules préconisées par la finance islamique.

Quelque 328 agences BADR seront dotées, à l'horizon 2022, du système de la finance islamique, a-t-elle dit, ajoutant que la première phase prévoit la commercialisation de quatorze produits, répartis sur deux formules, à savoir le compte courant islamique et le compte épargne et transactions financières par la «Mourabaha» incluant tous les domaines d'investissement, notamment agricole.

La banque projette, à moyen et long terme, une deuxième phase de ce système bancaire

islamique prévoyant le financement des opérations de location et les obligations bancaires islamiques à mettre à la disposition des différentes catégories sociales, a expliqué la même responsable.

S. K.

Chine

La Banque mondiale révisé à la hausse ses prévisions de croissance à 8,5 % en 2021

L'économie chinoise est en voie de connaître une croissance de 8,5 % en 2021, soit 0,6 point de pourcentage de plus que les dernières prévisions, a annoncé le Groupe de la Banque mondiale dans ses dernières Perspectives économiques mondiales publiées mardi.

La capacité de la Chine à maîtriser la pandémie assez rapidement, son soutien politique significatif et la récente reprise du commerce mondial contribuent à la forte relance de la Chine, a indiqué le directeur de la division Perspectives de développement à la Banque mondiale, Ayhan Kose, lors d'une conférence de presse organisée mardi matin.

Selon le rapport semestriel, l'économie mondiale devrait progresser de 5,6 % en 2021, en hausse de 1,5 point de pourcentage par rapport aux prévisions précédentes, ce qui s'explique en grande partie par le fort rebond de quelques grandes économies.

Malgré cette reprise, la production mondiale sera inférieure d'environ 2 % aux projections pré-pandémie d'ici la fin de cette année, selon les Perspectives économiques mondiales. Les pertes en matière de revenu par habitant ne seront pas compensées d'ici à 2022 pour environ deux tiers des marchés émergents et des économies en développement.

«Même s'il y a des signes bienvenus de relance mondiale, la pandémie continue d'infliger de la pauvreté et des inégalités aux habitants des pays en développement dans le monde entier», selon le président du Groupe de la Banque mondiale, David Malpass.

«Des efforts coordonnés à l'échelle mondiale sont primordiaux pour accélérer la distribution des vaccins et alléger la dette, particulièrement pour les pays à faibles revenus», a-t-il souligné.

May H.

Bourses

Les marchés patientent avant l'inflation américaine et la BCE

Les marchés boursiers prolongeaient leur attentisme hier, patientant sans faire de zèle avant la publication des prix américains à la consommation et la réunion de la Banque centrale européenne aujourd'hui. Vers 9h45 (08h45 GMT), les indices européens traînaient des pieds : Paris évoluait à ses niveaux de la veille (+0,09 %), Francfort cédait 0,18 %, Londres 0,55 % et Milan 0,1 %.

Les places asiatiques ont également évolué diversement et sans tendance marquée : Tokyo a fini hier en petit repli de 0,35 %, Hong Kong a cédé 0,13 % et Shanghai a pris 0,32 %.

Depuis le début de la semaine, les investisseurs limitent l'am-

plitude des prises de risque en vue de ces deux rendez-vous.

Les indices boursiers maintiennent toutefois leur trajectoire haussière, en dépit des tensions inflationnistes, soutenus par les mesures de relance budgétaire, la politique monétaire accommodante et le rebond économique.

La plupart des intervenants de marché ne s'attendent à aucun changement de politique monétaire immédiat en zone euro, mais s'interrogent toutefois sur la durabilité de ce soutien monétaire dans un contexte de montée des prix.

La reprise économique a fait apparaître d'importantes perturbations du côté de l'offre, qui ont engendré un écart entre l'offre et

la demande et fait progresser le niveau des prix. Si les banques centrales estiment que l'inflation restera temporaire, les investisseurs restent de leur côté très attentifs aux facteurs potentiels d'une inflation persistante, notamment les salaires américains. Des statistiques de l'inflation en Chine alimentaient aussi les craintes de hausse des prix dans le monde.

Les marchés attendent ainsi nerveusement d'autres éléments d'information avec la publication de l'indice des prix à la consommation pour mai aux Etats-Unis, une donnée cruciale avant une réunion monétaire de la Réserve fédérale (Fed) la semaine prochaine. Par ailleurs, le pétrole

poursuivait sa course en avant sans pour autant inquiéter le marché des emprunts souverains. Le taux américain à dix ans descendait à 1,51 % hier contre 1,53 % la veille, après avoir dépassé 1,77 % fin mars.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août prenait 0,62 % à 72,66 dollars au plus haut en plus de deux ans. Le baril de WTI pour le mois de juillet, qui se négocie au New York Mercantile Exchange (NYMEX), restait installé au-dessus des 70 dollars, seuil atteint la veille.

De son côté, l'euro montait de 0,12 % face au billet vert, à 1,2185 dollar vers 08h30 GMT.

Yanis H.

Australie

Le Premier ministre appelle à une réforme des règles de l'OMC avant le G7

Le Premier ministre australien, Scott Morrison, devait appeler hier à une réforme des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour mettre fin aux mesures économiques coercitives, une demande visant la Chine, à quelques jours d'un sommet du G7.

Les tensions commerciales entre Pékin et Canberra ne cessant de croître depuis 2018, M. Morrison devrait souligner que les accords commerciaux internationaux sont mis à «rude épreuve».

«La manière la plus pratique de s'attaquer à la coercition économique est la restauration d'un système contraignant de règlement des différends au sein de

l'OMC», selon son discours.

«Lorsque une attitude coercitive n'a aucune conséquence, cela incite peu à la retenue», devait souligner M. Morrison lors de son allocution devant le groupe de réflexion Perth USAsia Centre.

Ces derniers mois, la Chine, premier partenaire commercial de l'Australie, a imposé de sévères sanctions à l'encontre de l'immense île-continent.

Pékin a pris des mesures de rétorsion économique à l'encontre d'une dizaine de produits australiens, notamment l'orge, le charbon, le bœuf et le vin.

A Canberra, beaucoup estiment que c'est une manière pour Pékin de sanctionner leur pays, notamment pour avoir demandé

une enquête indépendante sur l'origine du Covid-19 et exclu le géant des télécoms chinois Huawei de la construction du réseau 5G australien.

Les propos de M. Morrison seront prononcés à deux jours du sommet du G7 en Cornouailles (sud-ouest de l'Angleterre).

L'Australie prendra part aux négociations au sein du «G7 Plus» en tant que nation invitée.

Le Premier ministre entend tirer profit de cet événement pour travailler avec les grandes puissances économiques afin de «moderniser» les règles de l'OMC avant la conférence ministérielle qui se tiendra fin novembre à Genève.

L'Australie a engagé une pro-

cédures contre la Chine devant l'OMC au sujet des droits de douane sur les importations d'orge, mais cela pourrait prendre des années.

La lutte contre le changement climatique sera aussi largement discutée mais M. Morrison semble vouloir ne pas engager son pays à atteindre la neutralité carbone.

L'Australie se concentrera plutôt sur «la réussite et prospérité» de son économie sans mettre en péril les emplois et les entreprises, devait-il déclarer.

«Il s'agit de savoir comment l'Australie défend au mieux ses intérêts dans le cadre d'un monde qui doit faire face au changement climatique».

R. E.

Education nationale

Le ministre installe le Conseil scientifique de recherche en éducation

■ Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, a procédé, mardi à Alger, à l'installation du Conseil scientifique de recherche en éducation au niveau du siège de l'Institut national de recherche en éducation (Inre) à El-Achour (Alger), a indiqué un communiqué du ministère.

Par Ilham N.

«**L**e ministre a installé le Conseil scientifique de recherche en éducation en présence de la directrice de l'Inre et des membres du Conseil

Souk Ahras Caravane de solidarité au profit des habitants de Ghaza

Une caravane de solidarité composée de 72 tonnes de denrées alimentaires et de fournitures médicales au profit des Palestiniens de Ghaza a pris le départ, mardi, depuis l'université Mohamed-Cherif-Messaadia de la wilaya de Souk Ahras.

Dans ce contexte, la directrice locale du commerce, Dalila Bounaàs, a indiqué que cette caravane, dont le lancement a été présidé par le wali, Lounès Bouzegza, en présence du président du comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien, Mohamed-Laid Agouni, comprend six semi-remorques chargées de 72 tonnes de denrées alimentaires dont du sucre, des légumes secs, l'huile de table, tomate, farine et des pâtes, en plus de 7 groupes électrogènes et 20 cartons de médicaments et de fournitures médicales.

La même responsable a ajouté que cette caravane de solidarité se rendra au Palais des expositions (Safex) à Alger, où les aides alimentaires et les fournitures médicales envoyées des différentes wilayas du pays seront stockées avant leur transfert vers Ghaza. De son côté, le président du comité de wilaya du CRA, M. Agouni, a déclaré que 20 jeunes volontaires de cette organisation humanitaire ont été mobilisés pour accompagner la caravane à Alger et remettre les aides au Comité central du Croissant-Rouge algérien, qui se chargera, de concert avec le ministère du Commerce, d'acheminer ces dons aux habitants de Ghaza. Selon la même source, l'acheminement de ces aides a été confié au Croissant-Rouge algérien, en tant qu'organisme humanitaire protégé par le droit international humanitaire (DIH) et les Conventions de Genève pour la protection des victimes de guerre.

Par ailleurs, le comité local du Croissant-Rouge algérien (CRA) de la wilaya de Souk Ahras organisera prochainement une caravane de solidarité composée de denrées alimentaires au profit de la communauté algérienne établie dans les gouvernorats d'El Kef et Djendouba en Tunisie, eu égard aux conditions économiques difficiles résultant de la pandémie de Covid-19.

G. T.

scientifique et ce, après avoir procédé le 22 mai dernier à l'installation officielle des enseignants chercheurs à l'Inre», précise le communiqué, ajoutant que M. Ouadjaout a souligné que «l'installation de ce Conseil par lui-même ainsi que l'adoption de son règlement intérieur témoignent de l'intérêt qu'il accorde à la recherche dans le secteur de l'Éducation, notamment à l'ère des technologies et de l'économie de la connaissance». A ce propos, le ministre a fait savoir que l'installation de ce Conseil «coïncide avec la présentation du bilan d'activités scientifiques de l'Inre pour l'année 2020 et le premier semestre 2021, outre la présentation du programme d'activités de l'Institut et des projets de recherche à soumettre pour adoption par le représentant des chercheurs fraîchement recrutés dans le but de booster la recherche. Il a souligné que le ministre «a un besoin urgent d'utiliser les résultats de la recherche pédagogique dans la formulation des nouvelles approches pédagogiques dans l'école algérienne, afin d'atteindre l'efficacité et la qualité», rappelant que le Conseil scientifique de l'Institut comprend «dix-sept membres de chercheurs permanents, dont ceux provenant de régions différentes du pays, et des chercheurs algériens résidant à l'étranger, outre les chercheurs travaillant dans des organismes de recherche dont les domaines sont liés aux activités de l'Institut, et les scientifiques nationaux travaillant et résidant en dehors du territoire national», réitérant ses remerciements pour avoir accepté de faire partie de ce



Conseil scientifique. M. Ouadjaout a également souligné «la haute efficacité des membres de ce Conseil dans leurs spécialisations et leur volonté dans les domaines de la recherche scientifique en général et de la recherche en éducation en particulier, ce qui apportera sans aucun doute une valeur ajoutée et une grande contribution à l'amélioration de la performance de l'Institut, sur laquelle on compte beaucoup pour réaliser les opérations tracées dans le cadre de la vision perspective mise en place par le ministère de l'Éducation nationale pour atteindre l'École de qualité». Parmi les missions de l'Institut – selon la même source – «la recherche continue en matière de pédagogie, d'éducation et d'évaluation dans le système éducatif, et dans la préparation et l'expérimentation d'outils pédagogiques et de supports de soutien et d'assistance pédagogiques, de manière à garantir les besoins du système éducatif en matière de quantité et de

qualité».

Dans le même contexte, le ministre a indiqué que l'Institut national de l'éducation «travaillera en étroite coordination avec le Conseil national des programmes, après avoir revu la nature juridique de ce dernier, devenu un organisme financièrement et matériellement indépendant».

A travers ces deux instances et leur composition humaine hautement compétente, notamment les enseignants chercheurs, le ministère «œuvre à construire une nouvelle plateforme contribuant à donner une valeur ajoutée au secteur de l'Éducation et à atteindre les objectifs tracés pour améliorer la performance du système éducatif, notamment l'augmentation du niveau de l'école algérienne».

Le ministre a écouté, par visioconférence, les interventions du président du Conseil scientifique de l'Institut et de certains membres du Conseil dont des résidents à l'étranger, qui ont «salué la confiance placée

en leur personne de par cette initiative qui permet à l'Institut de s'acquitter de ses principales missions, à savoir la recherche scientifique, le développement technologique dans le secteur de l'Éducation nationale et la recherche des voies et moyens de la scolarisation moderne et autres sujets y afférents».

Le Conseil «entamera son travail immédiatement après cette installation, chacun dans sa spécialité et la tâche qui lui est assignée», ont-ils soutenu.

Au terme de son intervention, le premier responsable du secteur a souligné qu'«il suivra les apports des chercheurs à l'Institut, qui devront donner un nouvel élan qui hissera certainement le niveau de l'école algérienne», vu que la nouvelle politique du ministère «contribuera largement à l'amélioration de la performance éducative et de la qualité de l'enseignement pour être à la hauteur des aspirations de la communauté éducative et à travers elle la société algérienne».

I. N.

Wilayas de Ouargla et El-Menea

Remise de décisions d'attribution de périmètres agricoles

Six investisseurs agricoles dans les wilayas de Ouargla et El-Menea ont reçu, mardi, des décisions d'attribution de périmètres agricoles, préalables à la délivrance de titres de concession, pour le lancement de leurs projets agricoles dans ces régions.

L'opération s'est déroulée dans la zone de Hassi-Lehdaou, commune de Hassi-Messaoud (80 km au sud-est de Ouargla), en présence de la directrice de l'organisation, la planification foncière et du patrimoine au ministère de l'Agriculture et du Développement rural (Madr), M^{me} Mira Chahira Touami, et du directeur général de l'Office de développement de l'agriculture industrielle (Odas), Slimane Hannachi.

Une superficie globale de

6 500 hectares a été attribuée, en vertu de ces décisions, aux six promoteurs agricoles, dont 4 000 ha à trois promoteurs de la wilaya de Ouargla et le reste aux trois autres issus de la wilaya d'El-Menea.

Les promoteurs ont reçu leurs documents et décisions après avoir pris connaissance des superficies qui leur ont été délimitées et attribuées par l'Odas et les ont approuvées.

Intervenant à cette occasion, la directrice de l'organisation et de la planification foncière au Madr a indiqué que cette mesure «vise l'impulsion de l'investissement structurant dans les cultures industrielles stratégiques, notamment la céréaliculture, la maïsiculture, la betterave sucrière et les plantes oléagineuses, en vue de contribuer à

la réduction de la facture d'importation de ces produits».

Elle a aussi pour objectif la consolidation de la numérisation que le gouvernement entend généraliser au niveau des institutions gouvernementales, dont l'examen et l'approbation des dossiers des promoteurs bénéficiaires via la plateforme de l'Odas en sont une preuve de la concrétisation de cette démarche sur le terrain.

L'opération de remise des documents, décisions d'éligibilité et PV, intervient en application des instructions du Madr et dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route 2020-2024 du secteur de l'Agriculture, a ajouté M^{me} Touami.

La même responsable a fait part de la mise via la plateforme

de l'Odas d'une superficie globale de 136 000 ha, répartis sur sept périmètres délimités au niveau des wilayas de Ouargla, El-Menea, Timimoun, Adrar et Illizi, à la disposition des promoteurs à des fins d'exploitation.

Cette opération est la première du genre depuis la mise en place en mars dernier (2021) de l'Odas qui a assuré, en une durée ne dépassant pas un mois, l'examen d'une centaine de dossiers de promoteurs postulants, a fait savoir la représentante du Madr.

La directrice de l'organisation et de planification au Madr a mis l'accent, en outre, sur l'importance de l'encouragement des projets autofinancés, à l'instar de ce qui se fait dans plusieurs pays.

Amine H.

A son centième anniversaire

Une exposition en hommage à Bachir Yellès

■ Le Musée national public des beaux-arts d'Alger a enregistré, mardi après midi, une forte affluente d'artistes dans le cadre du vernissage d'une exposition en hommage au doyen des plasticiens algériens, Bachir Yellès. Cette exposition a été organisée pour célébrer le centième anniversaire de sa naissance, le 12 septembre prochain.



Par Adéla S.

Plus de cinquante artistes ont pris part à cet évènement coïncidant avec la Journée nationale de l'artiste (8 juin).

A cette occasion, M^{me} Bendouda, ministre de la Culture et des Arts a salué la performance et les créations de l'artiste, des décennies durant, et sa valeureuse contribution en termes de formation, notamment

à la tête de l'Ecole d'architecture et des beaux-arts d'Alger (1962-1982), dont il était le premier directeur après l'indépendance.

L'exposition retrace les différentes étapes de l'évolution de l'art plastique en Algérie, et par-

tant, les différentes écoles et méthodes utilisées.

Plusieurs artistes célèbres ont assisté à cette grande manifestation, dont Abderrahmane Aidoud, Belkahlia Mustapha, le calligraphe Abdelkader Boumala, Cherifi Mohamed, Karim Sergoua, Habiba Ben Sekhar, Fatiha Bisker et Safia Zoulid.

Bachir Yellès, présent lors de cette journée, était ravi de revoir un bon nombre de ses collègues et surtout de l'hommage qu'on lui a rendu.

Les artistes présents étaient eux aussi très heureux de se revoir, sachant que de pareilles rencontres sont devenues très rares. Dans une ambiance conviviale, ils ont évoqué des souvenirs et parlé de l'art en Algérie ainsi que son évolution.

Né en 1921 à Tlemcen où il a poursuivi ses études, Bachir Yellès a rejoint en 1943 l'Ecole des beaux-arts à Alger.

En 1944, M. Yellès a participé à la première exposition de dessin et de mosaïques avant d'organiser, en 1948, sa première exposition personnelle à Tlemcen. En 1958, il a obtenu le diplôme des Beaux-Arts à Paris avant de participer, en 1962, à la première exposition après l'indé-

pendance.

Bachir Yellès a également occupé le poste de directeur de l'Ecole nationale des beaux-arts à Alger, de 1962 à 1982. Il a été également nommé en tant que directeur du Musée des beaux-arts en 1975.

De son côté, le calligraphe Boumala a indiqué que les anciens étudiants de l'Ecole des beaux-arts avaient veillé à la participation à cette exposition pour consacrer cette belle tradition en reconnaissance des apports des talentueux créateurs dans divers domaines. La manifestation se poursuit jusqu'au 12 septembre, coïncidant avec le 100^e anniversaire de l'artiste.

A. S.

Décès

L'écrivaine et journaliste algérienne Fadhila Mehri n'est plus

La journaliste et écrivaine algérienne Fadhila Mehri, plus connue sous le nom de Nada Mehri, a rendu l'âme lundi à Skikda des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.

Connue depuis les années 90 pour ses écrits destinés aux enfants et aux jeunes, la regrettée quinquagénaire qui habitait au Caire, a travaillé pour nombre de tribunes médiatiques algériennes et arabes.

Feue Fadhila Mehri compte à son actif plusieurs nouvelles dont «*La princesse des étoiles*» (1996) ayant décroché le prix Sharjah de la créativité arabe (EAU) en 2009.

Nada Mehri est également l'auteure du roman «*Le royaume des vœux*» qui est la suite de «*La princesse des étoiles*», un roman qui a été traduit récemment en anglais.

La défunte a participé également à plusieurs manifestations littéraires, algériennes, régionales et internationales, remportant plusieurs prix.

L. B.

Prix du président de la République «Ali-Maâchi»

Les lauréats en danse chorégraphique et arts plastiques dévoilés

Les lauréats du Prix du président de la République «Ali-Maâchi» pour les jeunes créateurs dans les catégories danse chorégraphique et arts plastiques ont été dévoilés mardi, lors de la cérémonie célébrant l'évènement, organisée à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih. Les distinctions de la catégorie «danse chorégraphique» ont été remises aux lauréats par la ministre de

l'Environnement, Dalila Boudjemaa. Ainsi, le premier prix est revenu à Khaled Kechar pour son interprétation dans «*Hibr àala waraq*» (contemporain), alors que les deuxième et troisième places de ce prix ont été décernées respectivement à Nour El Houda Ghenoumet, pour sa prestation dans «*Ya loukan*» («Et si»/chanson) et Mohamed Adlane Mezit pour la chorégraphie qu'il a exécutée au

titre de «*Rissalet insen*» (contemporain).

Les distinctions de la catégorie «arts plastiques» ont été remises par le président du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese), Réda Tir.

Ainsi, le jury présidé par le romancier, poète et journaliste Smail Yabrir, et qui compte parmi ses membres les artistes plasticiens Fethi Hadj Kacem et Saïd

Debladj, a, par ailleurs, décerné le premier prix de cette catégorie à Ahmed Zerkaoui, pour son rendu intitulé «*El Mahkama*».

Le deuxième prix a été attribué à Amina Hadjer Mihoub pour son travail qu'elle a titré «*El àyla*», alors que la troisième place de ce prix est revenue ex aequo à Abderrahmane Ishak Bensalah pour «*Les anges de la terre*» et Abdenour Debbabi pour «*Le joueur de guitare*».

M. K.

Célébration de la Journée nationale de l'artiste

Un hommage rendu à plusieurs artistes

L'association artistique de cinéma «Lumières» a rendu hommage, mardi à son siège à Alger, à plusieurs artistes dans le monde du cinéma, la télévision, la chanson et les arts plastiques, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste, célébrée le 8 juin de chaque année.

Dans une belle synergie, l'association «Lumières», la Fondation socioculturelle «Dar Amimer» et plusieurs artistes, ont, dans le cadre d'une action de solidarité baptisée «Solid'Art», sorti sur le marché «un CD de huit chansons», interprétées par des artistes de

renom, destiné à la vente pour que les bénéfices servent à l'achat de 50 000 trousseaux scolaires qui seront distribués aux enfants démunis lors de la prochaine rentrée.

Dans une ambiance de grands moments, la dizaine d'instrumentistes de l'Orchestre de musique andalouse et chaâbie de la maison de jeunes «Hassen-El-Hassani» de Bouzaréah, a pris le relais, gratifiant les nombreux artistes présents d'un florilège de chansons du patrimoine, rendues par la chorale et la voix suave de Meriem Djouadi.

Dans son ton habituel de présentateur humoristique et

élogieux, l'animateur vedette Djajal Chendali a ensuite appelé les artistes au programme des hommages de l'association «Lumières» à rejoindre la scène pour récupérer leurs trophées honorifiques.

A Oran, une pléiade d'artistes a été honorée lors d'une cérémonie organisée mardi soir au théâtre régional «Abdelkader-Alloula» d'Oran, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste. Cette cérémonie d'hommage, organisée par la direction de la culture avec la contribution de la Maison de la culture «Zeddour-Brahim-Belkacem» et du théâtre régional (TRO), était une occasion

pour honorer l'artiste plasticienne Aouf Moukhalifa, Saïd Missoum, spécialiste du théâtre de marionnettes, le romancier Mahmoud Bouzid, le musicien Rahal Zoubir et le chanteur Baroudi Bakhda, qui n'a pas pu venir pour cause de maladie, en guise de reconnaissance aux œuvres accomplies sur la scène culturelle dans la capitale de l'Ouest du pays.

A cette occasion, des chanteurs dont Houria Baba Ahmed, Souad Bouali, Assia Haddad, Maati El Hadj, Messabih Houari et autres, ont agrémenté cette cérémonie avec des chansons en genre oranais inspirées du terroir de la région.

A Mascara, les familles des artistes défunts Blaha Benziane et Chergui Zakaria ont été honorées mardi dans la ville de Sig (wilaya de Mascara). Un hommage a été rendu aux deux artistes décédés récemment, de même qu'à plusieurs artistes de la wilaya. Un gala artistique a été organisé à cette occasion avec le chanteur local Cheikh Ali, des chants bédouin, en plus de récitals poétiques présentés par des poètes locaux qui glorifient l'histoire de la wilaya de Mascara et ses sacrifices à travers les âges, notamment lors de la résistance menée par l'Emir Abdelkader.

F. H.



Iran

Le pays élit son président le 18 juin, l'ultraconservateur Raïssi favori

■ Les Iraniens sont appelés à choisir un nouveau président le 18 juin, à l'occasion d'une élection qui semble jouée d'avance et devrait consacrer la mainmise des conservateurs sur le pouvoir, à la faveur d'une abstention peut-être record.

Par Mourad M.

Dans un contexte de grave crise économique et sociale exacerbée par la pandémie de Covid-19, sept candidats ont été autorisés à se présenter à la 13^e présidentielle depuis la révolution de 1979 : cinq ultraconservateurs et deux réformateurs. Le président a des prérogatives limitées en Iran, où l'essentiel du pouvoir est aux mains du guide suprême, l'ayatollah Ali Khameneï. Le deux mandats du

sortant, Hassan Rohani, qui ne peut se représenter cette année, resteront marqués par l'échec de sa politique d'ouverture après la dénonciation par les États-Unis en 2018 de l'accord sur le nucléaire iranien conclu trois ans plus tôt à Vienne.

Un bilan que le président Rohani a toutefois de nouveau défendu hier en Conseil des ministres : «C'est l'accord sur le nucléaire qui a mis le pays sur la voie du développement (économique), et aujourd'hui la solution au problème du pays est que tout

le monde retourne à l'accord». A moins de dix jours de l'élection, le chef de l'Autorité judiciaire, Ebrahim Raïssi, 60 ans, fait figure d'archifavori, fort des 38 % qu'il avait obtenus il y a quatre ans et faute d'adversaire de taille. Le scrutin devrait être marqué par une très forte abstention – ce qui favorise habituellement le camp conservateur – après le record des législatives de 2020 (57 %), remportées par une grande coalition conservatrice après la disqualification de milliers de candidats réformateurs ou modérés. A Téhéran, la campagne électorale semble se jouer en sourdine. Hormis celles de M. Raïssi, les affiches des candidats sont presque inexistantes. La crise sanitaire, qui limite les rassemblements publics, joue évidemment un rôle mais, de manière générale, la présidentielle semble susciter peu d'engouement. Un mécontentement général mêlé de désenchantement est palpable dans le pays, face à la grave crise économique et sociale provoquée par le rétablissement des sanctions américaines ayant suivi la sortie des États-Unis de cet accord, et amplifiée par la pandémie.

A l'hiver 2017-2018 et en novembre 2019, deux vagues de contestation ont été violemment réprimées.

Pour Clément Therme, chercheur associé à l'Institut universitaire européen de Florence, le premier enjeu du scrutin est «de rendre le régime plus cohérent en raison de l'affaiblissement du pays». «Face à l'appauvrissement de la population, il s'agit, après la



P. L. D. R.

prise de contrôle du Parlement en 2020, de préparer le terrain (...) à la victoire du candidat Raïssi, proche du Guide», déclare à l'AFP M. Therme, pour lequel un autre scénario est «peu probable en raison du faible taux réel de participation évoqué par (les rares) sondages disponibles (moins de 40%)».

La campagne électorale se déroule en même temps que des négociations à Vienne pour remettre sur les rails l'accord sur le nucléaire et obtenir une levée des sanctions américaines, mais une percée dans ces discussions paraît peu envisageable avant le scrutin.

Face à des appels au boycottage des élections lancés de l'étranger sur les réseaux sociaux, M. Khameneï a exhorté ses concitoyens à ne pas faire le jeu des «ennemis de l'Islam» et à se rendre aux urnes. Le guide a également ordonné aux candidats de ne parler que d'économie.

Après l'invalidation de plusieurs candidats qui auraient pu concurrencer sérieusement M. Raïssi, ceux qui restent ne semblent pas en mesure de l'inquiéter.

Du côté des ultraconservateurs, Mohsen Rézaï, ancien commandant en chef des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique, a déjà échoué à deux présidentielles (en 2009 et 2013, après s'être désisté en 2005 à quelques jours du scrutin). Déjà candidat en 2013, Saïd Jalili, ancien secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale, avait obtenu 11,4 % des voix, arrivant troisième, juste devant le général Rézaï (10,6 %). Les deux autres ultraconservateurs en lice, Amirhossein Ghazizadeh-Hachémi et Aliréza Zakani, sont peu connus du grand public, tout comme les deux réformateurs, Abdolnasser Hemmati, ex-président de la banque centrale, et Mohsen Mehrizadeh, un ancien vice-président.

En plus du président de la République, les Iraniens sont appelés le 18 juin à renouveler les conseils municipaux.

Un deuxième tour est prévu le 25 juin entre les deux candidats à la présidence ayant obtenu le plus de voix si aucun n'a obtenu la majorité absolue. M. M.



Commentaire

Bénéfice

Par Fouzia Mahmoudi

Emmanuel Macron a été giflé mardi après-midi, suscitant une solidarité assez rare au sein de la classe politique qui a comme un seul homme exprimé son indignation face à ce geste qui a porté atteinte au président de la République. Pour se consoler de cette agression, le président français pourra alors apprécier à moins d'un an de la présidentielle les derniers sondages qui indiquent qu'un Français sur deux a une bonne opinion de lui, tandis que deux sur trois en ont une mauvaise du chef des Insoumis, qui a été aussi beaucoup présent dans les médias ces derniers jours. L'exécutif semble ainsi bénéficier pleinement de la réussite du déconfinement. Début d'un tour de France qui devrait le conduire aux quatre coins du pays, le récent déplacement présidentiel dans le Lot illustre l'ambiance estivale qui entoure le chef d'État. Ce dernier fait un bond de 7 points dans le tableau de bord Ifop-Fiducial pour Paris Match et Sud Radio. Le Premier ministre pour sa part en gagne 4. Une échappée présidentielle qui tombe à point nommé. Avec 50 % de bonnes opinions chacun, voilà qui met à distance les discours répétés en boucle par les oppositions sur un président qui serait détesté. À la sortie de la crise sanitaire, il bénéficie d'une bonne image personnelle : +6 points chez les personnes âgées et +18 chez les sympathisants Les Républicains. «Le ressort est loin d'être cassé avec la droite, même s'il s'est distendu ces derniers temps», constate Frédéric Dabi, directeur général de l'Ifop. Ainsi, à droite, seul Xavier Bertrand parvient à ne pas se faire distancer. Avec 46 % de bonnes opinions, le président des Hauts-de-France grimpe de 2 points et reprend le leadership dans son camp, devant Valérie Pécresse (-4). Le match Bertrand-Pécresse devrait battre son plein dès la fin des élections régionales. Mais tous ces présidentiables, déclarés ou non, sont devancés dans le cœur des sympathisants de droite par Édouard Philippe. L'ex-Premier ministre est apprécié par 88 % des électeurs LR, devant Xavier Bertrand et Valérie Pécresse, qui recueillent chacun 83 %. Ces trois personnalités devançant Nicolas Sarkozy, jadis indétrônable mais aujourd'hui en recul de 4 points (80 %). Du côté de la gauche, les choses vont par contre plutôt mal et ses représentants ont du mal à susciter l'approbation du public. L'omniprésence de thèmes tels que la sécurité dans les préoccupations des Français plombe notamment les sociaux-démocrates. À la veille de la campagne présidentielle, la cote de ses principales figures affiche des baisses parfois spectaculaires. Les «anciens» François Hollande (-5), Bernard Cazeneuve (-6), Martine Aubry (-4) ou encore Ségolène Royal (-4) semblent avoir peu de chances de se distinguer pour 2022, si tant est qu'ils aient affiché de réelles ambitions. La situation est plus préoccupante pour Anne Hidalgo qui décroche (-5) malgré une présence méthodique sur le terrain, en province comme en Île-de-France, à l'occasion des régionales. Mais la chute de la maire de Paris est sans comparaison avec la descente aux enfers de Jean-Luc Mélenchon. En pleine dérive complottiste, l'ex-candidat à la présidentielle dégringole de 10 points et passe sous la barre des 30 %. Avec 65 % de mauvaises opinions, il devient la personnalité la moins aimée des Français, juste devant Marine Le Pen. Entre avril 2017 et juin 2021, il est passé de 68 % à 28 % de bonnes opinions, soit une chute phénoménale et surtout révélatrice de 40 points. Macron bénéficie ainsi de la joie des Français à retourner à un rythme de vie plus ou moins normal, mais cela ne signifie pas que cela durera jusqu'en avril prochain, alors que la campagne présidentielle qui s'annonce risque d'être très rude et que si le président français se présente à sa propre réélection il aura l'ensemble des candidats qui se feront un devoir de démonter son bilan pièce par pièce. F. M.

Afghanistan

Dix démineurs tués par un commando armé

Dix démineurs afghans, employés de l'organisation britannique spécialisée Halo Trust, ont été tués dans la province de Baghlan lors de l'attaque de leur enceinte perpétrée par des hommes armés et masqués mardi soir.

Selon le ministère afghan de l'Intérieur, qui a désigné hier les talibans comme responsables, l'attaque a eu lieu vers 22h locales, à quelque 260 km au nord de Kaboul.

Elle n'avait pas été revendiquée hier après-midi.

Un rescapé, blessé par les tirs et soigné à l'hôpital le plus proche, a raconté à l'AFP – sous couvert de l'anonymat – l'irruption du commando de nuit. Cinq à six hommes, selon lui, ont escaladé les murs d'enceinte, coupé les générateurs, avant de rassembler les quelque 140 employés, tous Afghans, qui se reposaient.

«Ils étaient tous masqués.

L'un a demandé s'il y avait des Hazaras parmi nous (minorité majoritairement chiite régulièrement visée par les insurgés) mais personne n'a répondu. Puis qui était le chef?»

Celui qui s'est désigné a été aussitôt abattu. «Puis, l'un des (assaillants) a ordonné : "Tuez les tous !" et ils ont ouvert le feu sur nous, nous avons tous essayé de nous enfuir mais certains ont été tués, d'autres blessés».

L'attaque a duré deux heures, jusqu'à minuit, a précisé ce témoin.

Un même résumé avait été fourni auparavant par le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Tareq Arián.

Le porte-parole des talibans, Zabihullah Mujahid, a rapidement démenti toute implication de leur part dans l'attaque.

L'organisation britannique Halo Trust, qui employait les démineurs, a confirmé que dix

de ses salariés ont été tués et 16 blessés «par un groupe armé non identifié dans un camp de déminage à Baghlan».

«Nous condamnons fermement cette attaque contre notre personnel, qui menait un travail humanitaire pour sauver des vies», a déclaré l'organisation à l'AFP.

«Nous nous concentrons maintenant sur les soins aux employés blessés et sur le soutien aux familles éprouvées», a ajouté l'organisation, précisant qu'environ 110 hommes issus des communautés locales se trouvaient dans le camp «après avoir terminé leurs opérations dans des champs de mines des environs».

Le porte-parole du gouverneur de la province de Baghlan, Jawed Basharat, a précisé à l'AFP que les faits se sont produits dans une zone contrôlée par les forces gouvernementales.



Comité olympique et sportif algérien

Hammad réélu à la présidence

Le président sortant du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad, a été réélu mardi à la tête de l'instance pour le mandat 2021-2024, lors de l'Assemblée générale électorale qui se tient à Alger. Le médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de Sydney-2000 au saut en hauteur a récolté

105 voix contre 48 pour son concurrent et président de la Fédération algérienne de natation, Mohamed-Hakim Boughadou. Sur les 93 membres de l'Assemblée générale du COA, 79 étaient présents à cette session électorale qui se poursuit toujours pour constituer le bureau exécutif du prochain mandat olympique.

Mise à jour

Trois matchs programmés le 23 juin

La Ligue de football professionnel (LFP) a programmé trois matchs de mise à jour du championnat de Ligue 1 pour le mercredi 23 juin, a-t-elle annoncé lundi soir sur son site officiel. Il s'agit de CR Belouizdad - JS Kabylie et MC Alger - Paradou AC pour le compte de la 22^e journée, ainsi que de NA Hussein-Dey - USM Alger dans le cadre de la 25^e journée, précise la même source. Par ailleurs, l'ins-

tance dirigeante de la compétition a fixé les rencontres de la 26^e journée aux vendredi 18 et samedi 19 juin, alors que celles de la 27^e journée se joueront le samedi 26 et dimanche 27 juin. Pour rappel, la 25^e journée de la compétition débutera jeudi et se poursuivra dimanche. Deux matchs ont été reportés à une date ultérieure : NA Hussein-Dey - USM Alger et CS Constantine - CR Belouizdad.

Coupe de la Ligue

Le NC Magra premier qualifié en finale

Le NC Magra s'est qualifié en finale de la Coupe de la Ligue de football, en s'imposant devant l'USM Alger 2-1 après prolongations (temps réglementaire : 1-1), mardi au stade des Frères Boucheligue de Magra. Le NC Magra a ouvert le score par Ayache Ziouache à la 40^e minute de jeu, avant que Mehdi Beneddine n'égalise sur penalty pour l'USM Alger, dans le temps additionnel de la 2^e mi-temps (90+7). Le but de la victoire du

NCM a été l'œuvre de Mohamed Es-Said à la 110^e. En finale, le NCM affrontera le vainqueur de l'autre demi-finale entre la JS Kabylie et le WA Tlemcen, prévue mercredi à 17h30. Pour rappel, la Coupe de la Ligue, réservée exceptionnellement aux clubs de la Ligue 1 professionnelle, a été relancée cette saison en remplacement de la Coupe d'Algérie, annulée en raison de la programmation chargée due au Covid-19.

Mondiaux-2021 de judo (3^e journée)

Sortie au premier tour de Amina Belkadi

L'athlète algérienne Amina Belkadi s'est fait éliminer, hier à Budapest (Hongrie), au premier tour de sa catégorie des -63 kg aux Championnats du monde de judo, en s'inclinant face à l'Autrichienne Magdalena Krssakova.

Belkadi, médaillée de bronze au dernier Championnat d'Afrique à Dakar, n'a pas pu terminer son combat face à son adversaire autrichienne qui affrontera l'Américaine Alisha Galles en quarts de finale de la poule D composée de dix athlètes. Dans la journée de mardi, Fethi Nourine a perdu dès le premier tour de la catégorie des -73 kg, devant le Brésilien Edouardo Barbosa. Le champion d'Afrique en mai dernier à Dakar, a été précédé par son compatriote

Waïl Ezzine, sorti au 3^e tour de la catégorie des -66 kg, lundi. La journée d'aujourd'hui verra l'entrée en lice du 4^e représentant algérien aux Mondiaux-2021 de Budapest, Abderrahmane Benamadi (-90 kg) qui affrontera au premier tour de la poule C, le Sud-Coréen Han Juyeop. Pour leur part, Kaouther Ouallal (-78 kg) et Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) concourront le lendemain, vendredi, devant respectivement Guusje Steenuis (Pays-Bas) et Daniel Dichev (Bulgarie).

Quant à Sonia Asselah (+78 kg), elle débutera samedi directement au deuxième tour, contre la gagnante du match mettant aux prises la Bosnienne Borjana Marjanac et la Hongroise Mercedesz Szigetvari.

Tournoi de Paris de karaté

L'Algérie avec 8 athlètes à l'ultime étape qualificative pour Tokyo

La sélection algérienne de karaté-do, composée de huit athlètes, prendra part à l'Open de Paris (11-13 juin), dernière étape qualificative aux Jeux olympiques de Tokyo, a annoncé, mardi, la Fédération algérienne de la discipline. En kumité, l'Algérie sera représentée par six athlètes : Sami Tas (-67 kg), Yanis Lardjane (-75 kg) et Hocine Daïkhi (+75 kg) chez les messieurs, alors que Widad Draou (-55 kg), Chaïma Midi (-61 kg) et Lamy Matoub (+61 kg) sont engagées

chez les dames. En kata, l'instance fédérale a engagé deux athlètes, à savoir Hakim Haoua et Kamilia Hadj Saïd. Les karatékas algériens, qui ont rallié la capitale française mardi, seront en concurrence avec plus de 800 athlètes du monde pour décrocher un des 24 billets qualificatifs aux JO de Tokyo. Les trois meilleurs athlètes des huit catégories en compétition se qualifieront pour les routes. En raison de la situation d'urgence sanitaire actuelle, l'événement, qui aura lieu

à la salle des sports Pierre-de-Coubertin, se tiendra selon le protocole Covid-19 et les directives locales sur le coronavirus. Il suivra ainsi un format de «bulle sanitaire». Il est à rappeler qu'à cause du quota octroyé par le Comité international olympique (CIO) pour le karaté au rendez-vous nippon, la Fédération internationale a été contrainte de jumeler les cinq catégories de poids adoptées pour chaque sexe, lors des Mondiaux et autres tournois, en trois seulement.

Match amical/Tunisie-Algérie demain soir

Les Verts pour dépasser la Côte d'Ivoire

■ L'équipe nationale algérienne de football tentera, demain soir, de battre le record de la Côte d'Ivoire de l'équipe africaine qui a réussi à rester invaincue le plus longtemps possible (26 matchs), après l'avoir égalé lors du dernier match face au Mali.



Les Verts visent un troisième succès d'affilée

Par Mahfoud M.

Les poulaains de Belmadi on donc un objectif à réaliser même s'il s'agit d'un match amical. De plus, le classement Fifa intéresse également les deux équipes qui sont dans le top 5 africain pour le moment. La sélection nationale a réalisé deux beaux résultats dernièrement en battant respectivement la Mauritanie et le Mali sur les scores respectifs de (4/1) et (1/0) et tentera d'engranger un troisième succès consécutif. Les Verts essaieront donc de confirmer et d'ajouter un autre succès à leur compteur, même s'ils savent qu'il faudra faire très attention à cette équipe de

Tunisie qui ne se présentera pas en victime expiatoire et se donnera à fond pour l'emporter, étant donné que le match se joue chez elle au stade de Radès, à Tunis. Les observateurs avertis pensent que la rencontre sera équilibrée, vu que les deux équipes ont l'habitude de sortir de grands matchs. Pour ce qui est de l'effectif algérien, Belmadi devrait compter sur les joueurs les mieux en forme et alignera l'équipe-type. Il se pourrait qu'il fasse quelques changements dans l'entre-jeu, notamment après les critiques relatives à certains joueurs du milieu du terrain, loin du niveau qu'on attendait d'eux. Des joueurs comme Boudaoui ou Zerrouki doivent se ressaisir

s'ils souhaitent figurer dans le onze sur lequel comptera le coach national pour les prochains matchs des éliminatoires du Mondial ainsi que la prochaine CAN qui aura lieu en 2022. Pour leur part, les Tunisiens joueront sans deux cadres, Lemsakni et Saci, tous deux blessés après avoir été alignés lors du dernier match face à la RDC. Toutefois, le sélectionneur des Aigles de Carthage aura certainement la solution idoine pour les remplacer, d'autant plus que l'effectif est riche. Reste que le plus important est que le match se joue dans un fair-play total, surtout qu'il s'agit de deux voisins qui se connaissent très bien.

M. M.

Ligue I (15^e journée)

L'ESS pour confirmer et s'envoler

Le leader de la Ligue, l'Entente de Sétif, se rend à Alger aujourd'hui pour croiser le fer avec le Paradou AC pour le compte de la 25^e journée de la Ligue I, avec l'espoir de confirmer sa bonne santé, de s'envoler encore plus au classement et se rapprocher du titre. Même si la formation sétifienne a connu quelques perturbations ces derniers temps, avec cette affaire de grève des joueurs qui a entamé la sérénité du club, il n'empêche que les joueurs feront en sorte de mettre de côté ce souci pour se concentrer uniquement sur leur match qu'ils tente-

ront de remporter pour rester à la première place. Les hommes d'El Kouki savent que la mission ne sera pas de tout repos, surtout qu'ils affronteront une équipe qui pratique un beau football et qui ambitionne aussi de se refaire une santé après le dernier échec face à la lanterne rouge de la Ligue I, le CABBA. Les Jaune et Bleu se présenteront avec une très grande détermination pour refaire leur retard et tenter de prendre une place parmi les trois, voire les quatre premiers. Le MC Oran, qui se trouve à la troisième place, se rend à Relizane pour y affronter le Rapid local dans un

derby de l'Ouest qui promet. Les gars d'El Bahia feront tout pour revenir avec le meilleur résultat possible et rester dans la course à une place qualificative à une compétition africaine la saison prochaine. Toutefois, ce ne sera pas facile devant une équipe qui joue sa survie en Ligue I et qui ne souhaite pas laisser filer des points, surtout à domicile. L'USM Bel-Abbès croisera le fer avec l'ASO Chlef dans un autre derby de l'Ouest, avec comme enjeu cette fois-ci le maintien, étant donné que les deux formations vivent une situation similaire et souhaitent donc sortir de l'ornière. Enfin, le match qui mettra aux prises le CA Bordj Bou-Arréridj et l'AS Ain M'ilia devrait permettre aux locaux de respirer et tenter d'amorcer un sauvetage, même si ce ne sera pas facile, d'autant plus que les M'illis ne sont pas facile à manier.

M. M.

Le programme :
Jeudi 10 juin 2021 :
USMBA-ASO
RCR-MCO
CABBA-ASAM
PAC-ESS

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Direction générale de Sonatrach

Signature de la convention collective du secteur des hydrocarbures

«La signature de la convention collective du secteur des hydrocarbures constitue un acquis important et un renforcement de l'engagement historique de Sonatrach envers sa ressource humaine». C'est dans cet esprit que le Président-directeur général du Groupe Sonatrach Mr a souligné l'importance de convention, lors de la cérémonie de signature qui a eu lieu hier au siège de direction générale du groupe pétrolier. Etaient présents à cette cérémonie le Secrétaire général de l'UGTA, le SG de la fédération nationale des travailleurs du Pétrole, Gaz et Chimie, le SG du syndicat national Sonatrach, ainsi que les directeurs exécutifs du groupe et des filières du même groupe.

La signature de cet accord a été effectuée par Mr Toufik Hakkar, P-DG de Sonatrach et par Mr Hamou Touahria, SG de la de

la fédération nationale des travailleurs du Pétrole, Gaz et Chimie. Mr Touahria a déclaré que cette actualisation de la convention collective est la consécration de plus d'une année d'efforts fournis par la commission bilatérale qui s'est attelée à répertorier les préoccupations sociales et professionnelles des travailleurs du secteur. Il a également salué le climat de dialogue permanent qui a prévalu entre les représentants de la Direction générale du Groupe d'une part et de l'autre ceux du partenaire social et ce, afin de préserver la stabilité et la paix sociale. Cette signature a été également l'occasion de rendre hommage aux pionniers de la convention collective, signée en 1997 par le regretté Abdelhak Bouhafs, alors P-DG de Sonatrach et Khaled Rebah, à l'époque SG du syndicat Sonatrach.

Nassim S.

Tunisie

Un militaire blessé dans l'explosion d'une mine à Jbal Mghilla

Un militaire a été blessé, hier, dans l'explosion d'une mine sur les hauteurs de Jbal Mghilla, dans le gouvernorat de Kasserine, au centre-ouest de la Tunisie, rapporte l'agence de presse tunisienne TAP, citant un communiqué du ministère de la Défense. Le blessé

a été évacué par hélicoptère vers l'hôpital régional de Kasserine et son état est stable, indique la même source. Il participait à une opération de traque d'éléments terroristes et de ratissage de sites suspects, ajoute-t-on de même source.

R. M.

Grande-Bretagne

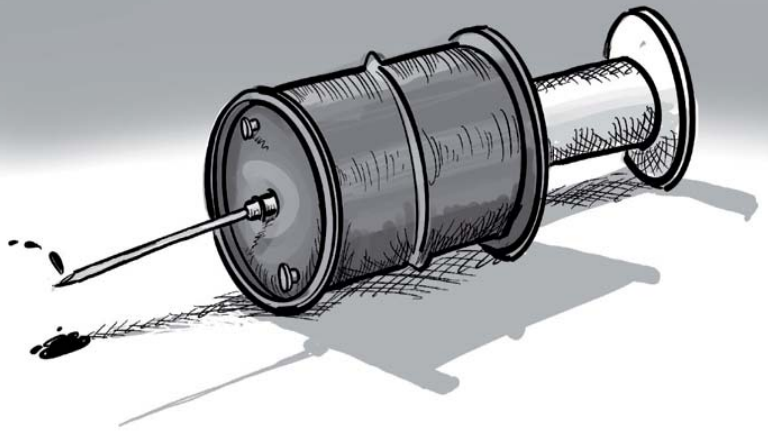
Le gouvernement britannique a attribué «illégalement» un contrat lié à la gestion de la pandémie

La justice britannique a estimé hier que le gouvernement britannique avait agi de manière illégale en accordant un contrat lié à la gestion de la pandémie à une société dirigée par des amis de Dominic Cummings, ex-conseiller du Premier ministre, Boris Johnson. En juin 2020, l'agence d'études de marché Public First, dirigée par d'anciens collègues de M. Cummings et du ministre d'Etat Michael Gove, a obtenu un contrat d'une valeur de 560 000 livres (650 900 euros) pour étudier la compréhension que le public avait de la pandémie, sans qu'aucun appel d'offres n'ait été émis. Des militants de l'association Good Law Project ont intenté une action en justice à l'égard du gouvernement et de M. Cummings, considérant que la décision de faire appel à cette société relevait du favoritisme, ce qu'a nié le gouvernement. Mais la juge Finola O'Farrell de la Haute Cour de Londres a affirmé hier dans son jugement que «la décision du 5 juin 2020 d'attribuer le contrat à Public First était illégale et relève d'un parti pris apparent». Elle a cependant aussi estimé que M. Cummings, qui a quitté Downing street fin 2020, était

«particulièrement bien placé, étant donné son expérience et son expertise, pour se faire une opinion rapide de la société la plus à même de répondre aux besoins urgents générés par la crise sanitaire, qui nécessitaient une réponse immédiate». Ce jugement intervient alors que le Premier ministre conservateur se retrouve sous un feu croissant d'attaques visant son intégrité, concernant notamment des soupçons de financement privés pour la rénovation de son appartement au 10 Downing street. Il est aussi mis en cause pour sa gestion de la crise sanitaire, qui a fait près de 128 000 morts au Royaume-Uni, accusé notamment d'avoir tardé à réagir puis d'avoir gâché l'argent des contribuables britanniques dans l'attribution des contrats de fournitures de masques et autres équipements de protection. Un porte-parole du gouvernement britannique s'est malgré tout réjoui d'un jugement qui «indique clairement que la décision d'attribuer le contrat n'était pas due à des connexions personnelles», mais bien à des «circonstances très complexes au plus fort de la pandémie».

R. I.

Bonne nouvelle pour les pays producteurs: Les prix du pétrole augmentent



Lounis

Djalou@hotmail.com

Kherrata / Béjaïa

Arrestation d'un fonctionnaire pour corruption

■ Un fonctionnaire exerçant au niveau de la subdivision de l'agriculture de la daïra de Kherrata a été arrêté par les éléments de la police judiciaire de cette daïra pour corruption.

Par Hocine C.

Selon le communiqué de presse qui nous a été transmis par la cellule de communication de la sûreté de wilaya, «le fonctionnaire a exigé d'un agriculteur un pot-de-vin (une somme d'argent) en contrepar-

tie de la validation de sa demande d'aide déposée quelque temps auparavant». A l'origine de cette affaire, la plainte déposée par l'agriculteur contre un fonctionnaire pour tentative de corruption. Une souricière a été tendue par les éléments de la police judiciaire de la région à l'employé qui a été pris, comme

prévu, en flagrant délit de corruption dans son bureau avec la somme exigée en contrepartie de ses services. L'individu a été arrêté et présenté devant le parquet pour «corruption». «Il a été convoqué à une comparution immédiate et écroué», selon la même source.

H. C.

Mostaganem

Démantèlement d'un réseau d'organisation de harga

Les éléments de la Gendarmerie nationale de brigades de recherche des wilayas de Mostaganem et d'Oran ont réussi à démanteler un réseau d'organisation d'opérations d'émigration clandestine impliqué dans une affaire de séquestration de 4 ressortissants étrangers et demande de rançon en contrepartie de leur libération, a-t-on appris, hier, de la cellule de communication du groupement de Mostaganem de ce corps de sécurité. Le responsable de l'information auprès du groupement de Gendarmerie nationale, capitaine Miloud Boumaaraf, a indiqué à l'APS que les gendarmes ont réussi à libérer les ressortissants étrangers séquestrés, tous de nationalité marocaine, et à arrêter les éléments du réseau criminel composé de 4 individus. Les éléments du réseau criminel ont enlevé ces émigrés marocains dans la périphérie de Mostaganem, en les attirant par une tentative d'émigration clan-

destine à destination de l'Espagne. Ils ont ensuite contacté leurs proches par un intermédiaire, leur demandant une rançon pour leur libération, a-t-on fait savoir. Les unités de la Gendarmerie nationale ont pu localiser le lieu de la séquestration qui a été bouclé, avant d'arrêter les quatre auteurs, pouvoir libérer les victimes et opérer la saisie de deux véhicules touristiques et d'une somme de 40 000 DA. Après avoir avisé le procu-

reur de la République compétent territorialement, les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête et engagé une procédure judiciaire à l'encontre des prévenus pour constitution d'association de malfaiteurs, séquestration et trafic de migrants, selon la même source.

Les quatre détenus ont été présentés devant le procureur de la République compétent qui a ordonné leur placement en détention provisoire.

Sim O.

Coopération maghrébine

Le Président Tebboune reçoit les vice-présidents du Conseil présidentiel libyen

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, mercredi, les vice-présidents du Conseil présidentiel libyen, Moussa Al-Koni et Abdullah Al-Lafi, a indiqué la Présidence de la République sur sa page officielle Facebook. Les vice-présidents du Conseil présidentiel libyen ont atterri à l'Aéroport international d'Alger

Houari-Boumediene plus tôt dans la journée dans le cadre d'une visite officielle en Algérie.

Ils ont été accueillis par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud.

R. M.